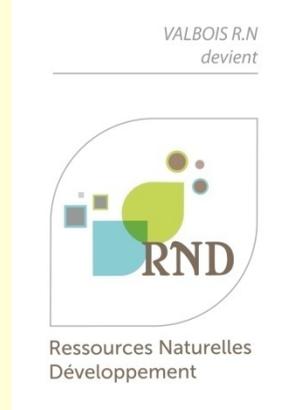


La fonction récréative des massifs forestiers de Wallonie: quel type de bien/service environnemental?

Vincent Colson

Chef de projet, Ressources Naturelles Développement asbl



**Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010**



Plan de la présentation

1. La forêt et sa fonction récréative: un bien public environnemental?
2. La fonction récréative de la forêt en Wallonie
3. Fréquentation informelle et fréquentation touristique
4. Quelques réflexions sur la valeur économique de la fonction récréative de la forêt

VALBOIS R.N
devient



Ressources Naturelles
Développement

**Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010**



Contexte:

Etude régionale dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée à la Faculté de Gembloux (2009):

« La fonction récréative des massifs forestiers de Wallonie: analyse et évaluation dans le cadre d'une politique forestière intégrée »

*contexte wallon => Analyse demande & offre => Estimation du nombre annuel de visites
=> valeur économique => Recommandations de politique forestière*

VALBOIS R.N
devient



Ressources Naturelles
Développement

**Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010**



1. La forêt et sa fonction récréative: un bien public environnemental?

- Que reprend la notion de fonction récréative?
- Bien et service, deux notions à distinguer
- Activité marchande et non-marchande
- La forêt et ses propriétaires



Ressources Naturelles
Développement



Que reprend la notion de « fonction récréative » ?

Fonction de production

Production de bois

Produits forestiers non ligneux

Protection de l'eau

Conservation de la biodiversité

Protection des sols

Fonction écologique

Chasse et pêche
Emploi & besoins vitaux

Patrimoine
(aspects historiques et culturels, aspect paysager)

Besoins de détente et de ressourcement
(aspects spirituels et santé)
aspects récréatifs

Fonction sociale



1. La forêt et sa fonction récréative: un bien public environnemental?

Bien et service, deux notions à distinguer:

- Bien => prélèvement d'une ressource
- Service => mise à disposition d'une ressource

Activité marchande et non-marchande:

=> Existence ou non d'un marché (=> économie environnementale)

récréation = « valeur d'usage direct, sans consommation »



1. La forêt et sa fonction récréative: un bien public environnemental?

La forêt et ses propriétaires (cas de la Wallonie):

- 54% de la forêt wallonne appartient à des propriétaires privés
- Distinguer circulation en forêt et circulation sur les voiries forestières
- Pas de principe de « libre-accès » en Wallonie

=> *Les voiries forestières sans signe d'interdiction*

= « un bien public environnemental »



2. La fonction récréative de la forêt en Wallonie

- Une forêt rurale dans un environnement périurbain
- Une forêt accessible mais pas nécessairement ouverte au public
- Une fréquentation importante et diversifiée

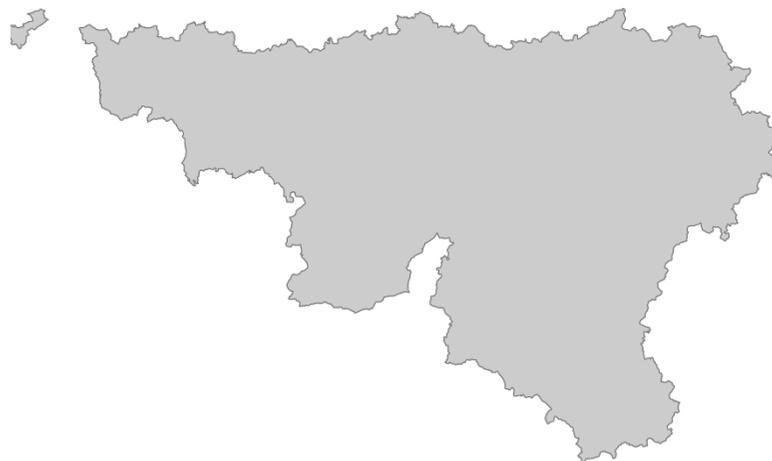


2. La fonction récréative de la forêt en Wallonie

La forêt wallonne...



Ressources Naturelles
Développement



Une grande diversité de paysages sur 16.000 km²...
Plaines, vallées et collines, landes tourbeuses,...



**Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010**

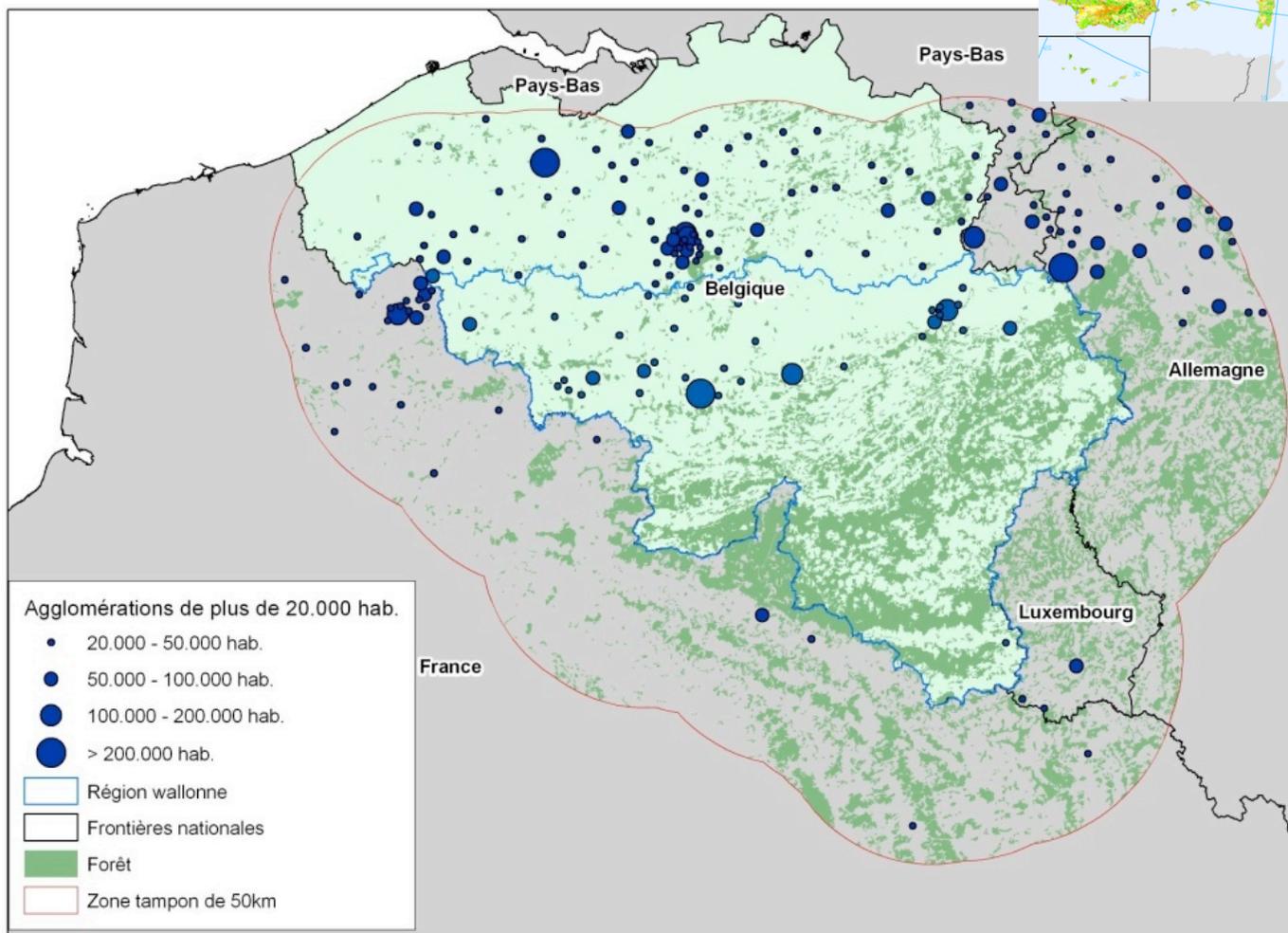
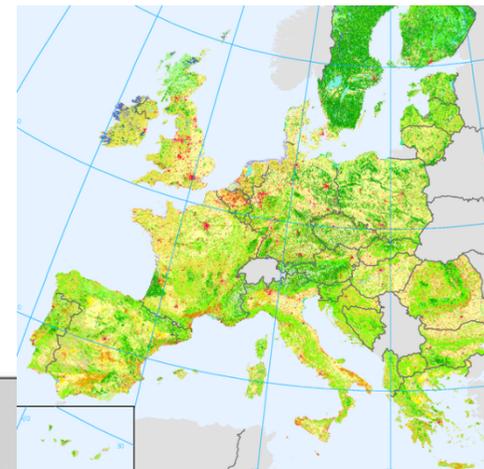
2. La fonction récréative de la forêt en Wallonie



Ressources Naturelles
Développement



Une forêt rurale dans un environnement périurbain



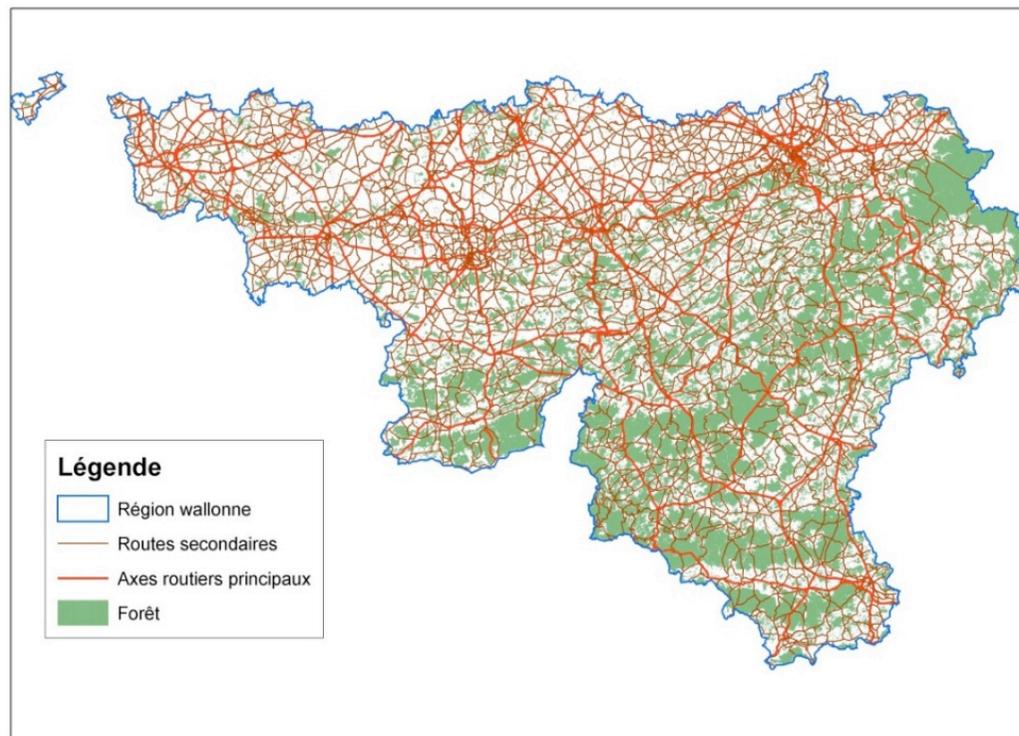
**Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010**

2. La fonction récréative de la forêt en Wallonie



Ressources Naturelles
Développement

Une forêt accessible mais pas nécessairement ouverte au public



Région	Densité (km/ km ²)
Wallonie	4,73
Vlaanderen	5,16
Bruxelles	11,65
Picardie	1,83
Nord-Pas de Calais	2,40
Champagne – Ardennes	1,13
Lorraine	1,47
Luxembourg	2,01
Saarland	2,89
Rheinland-Pfalz	(0,93)
Nordrhein-Westfalen	(0,97)
Limburg	5,27



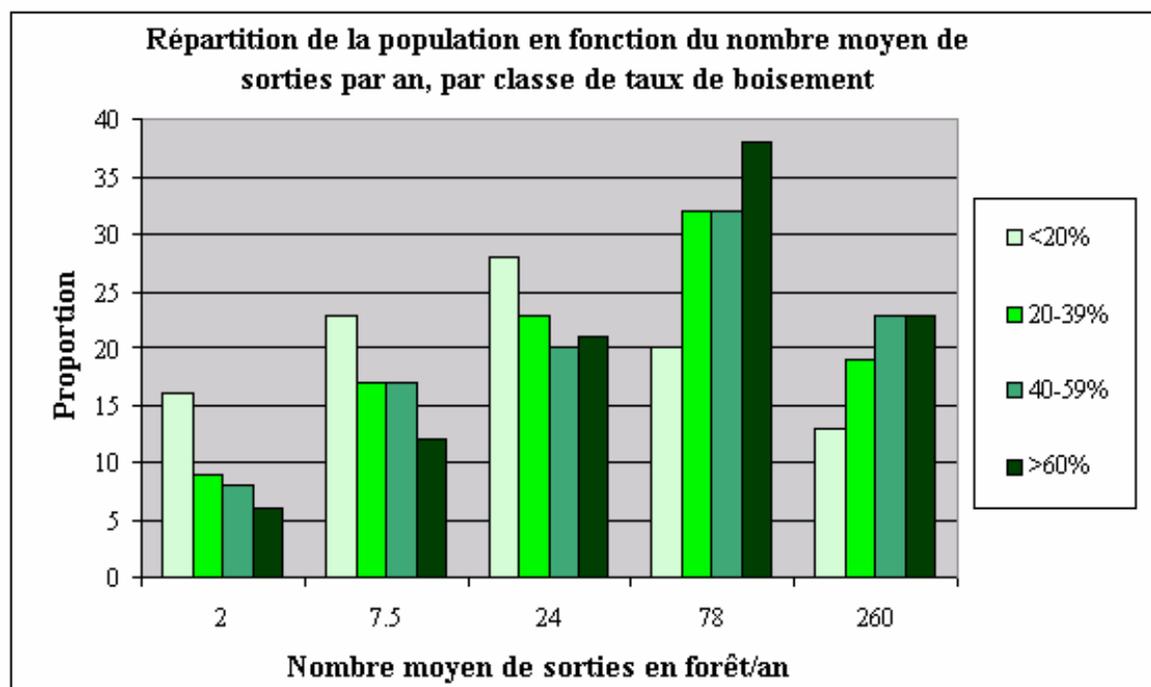


Ressources Naturelles
Développement

Une fréquentation importante et diversifiée

Taux de boisement	Proportion allant en forêt
< 20 %	39 %
20-39 %	54 %
40-59 %	67 %
>60 %	75 %
Moyenne générale	47 %

45% des Wallons se promènent en forêt



Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010

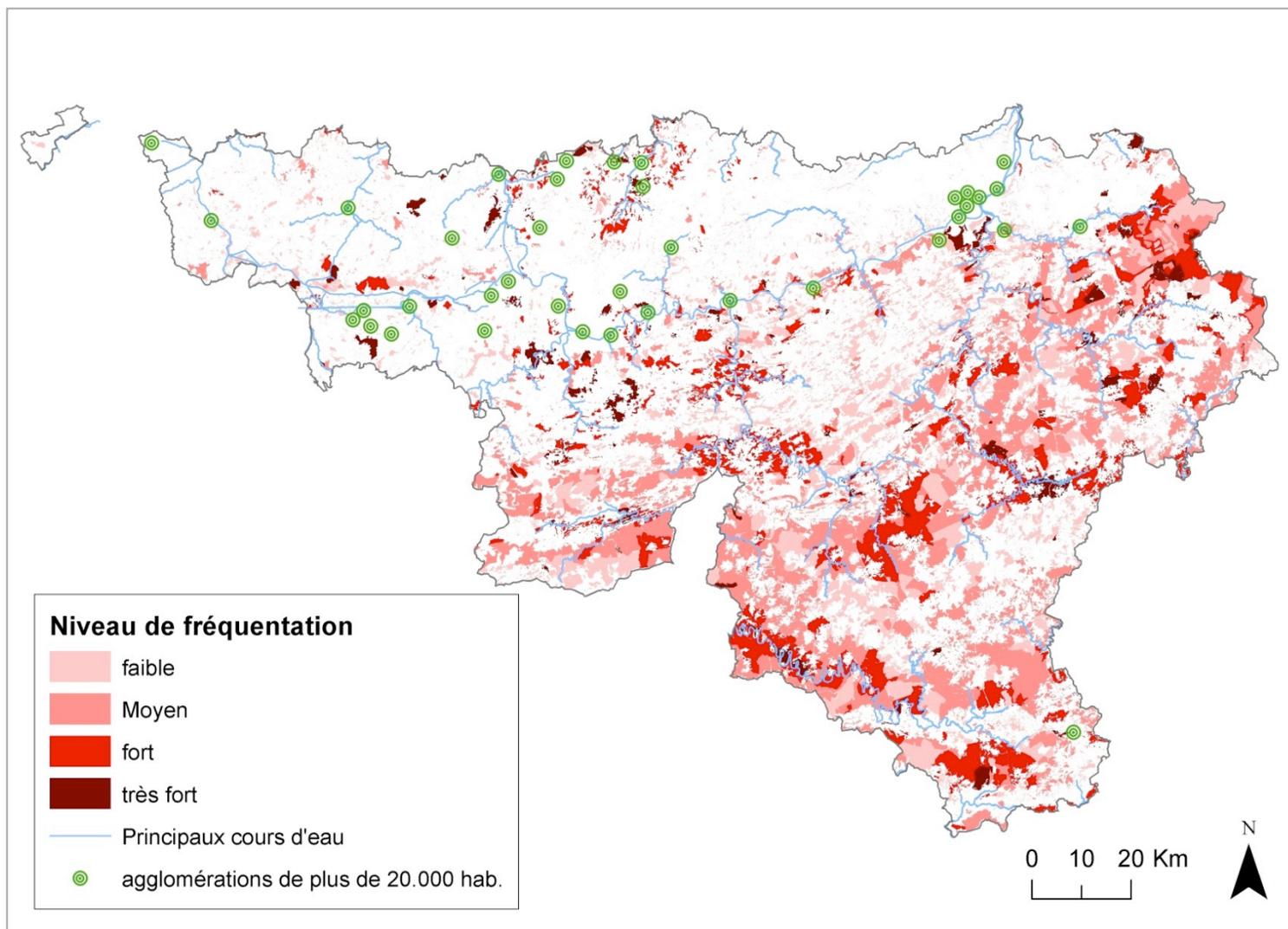




Ressources Naturelles
Développement



Une fréquentation importante et diversifiée

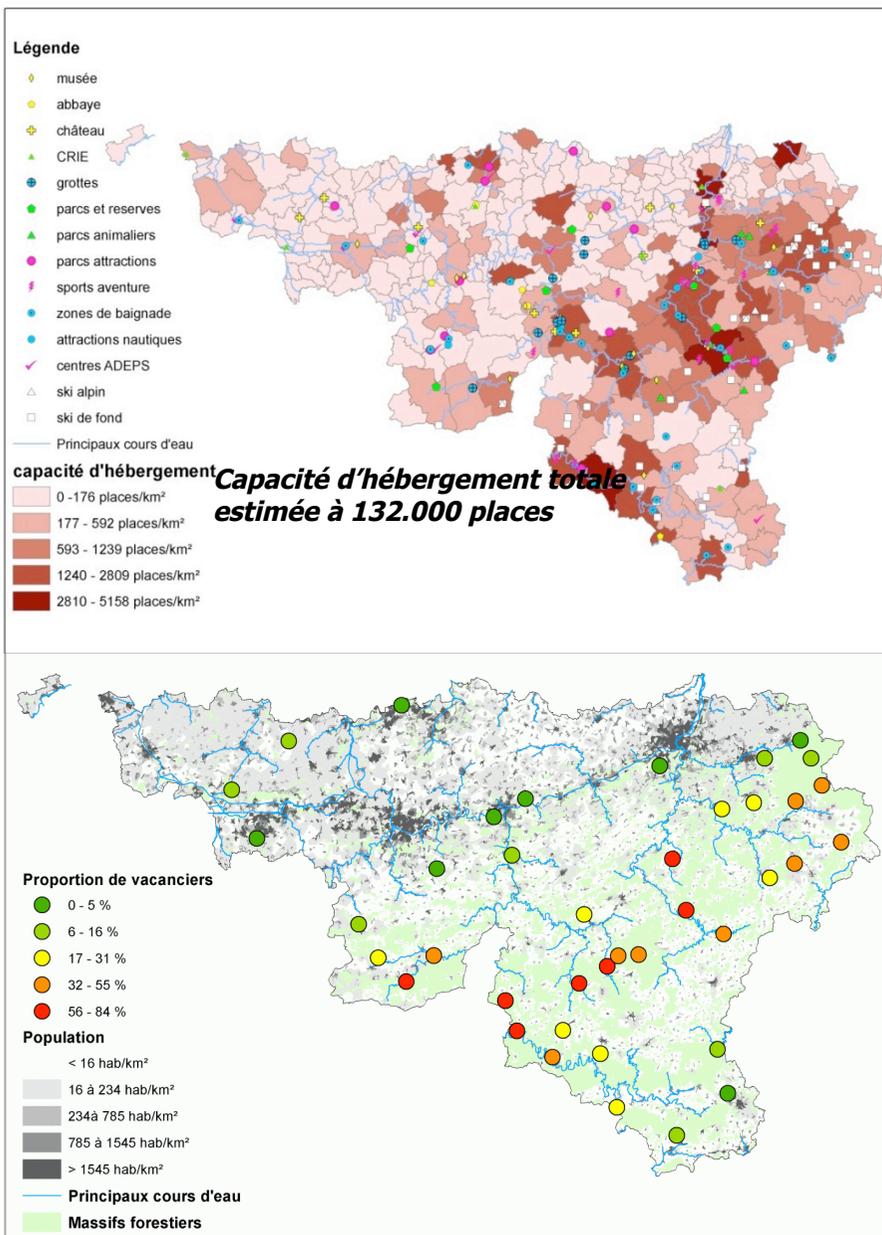


Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010

2. La fonction récréative de la forêt en Wallonie



Ressources Naturelles
Développement



Une fréquentation importante et diversifiée

(enquête in situ, 4046 interviews)

Région de résidence	Fréquence	
Wallonie	66 %	} 90 % de Belges
Bruxelles	4 %	
Flandres	20 %	
Pays-Bas	5 %	} 10% d'étrangers
France	2 %	
Allemagne	3 %	
Total	100 %	

Type de visiteur	Fréquence
Vacancier	30%
Non-vacancier	70 %
Total	100 %

Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010



3. Fréquentation informelle et fréquentation touristique

- Une distinction indispensable en matière:
 - de types de produits recherchés
 - de degré d'organisation des activités
 - de canalisation des activités
 - de consentement à payer

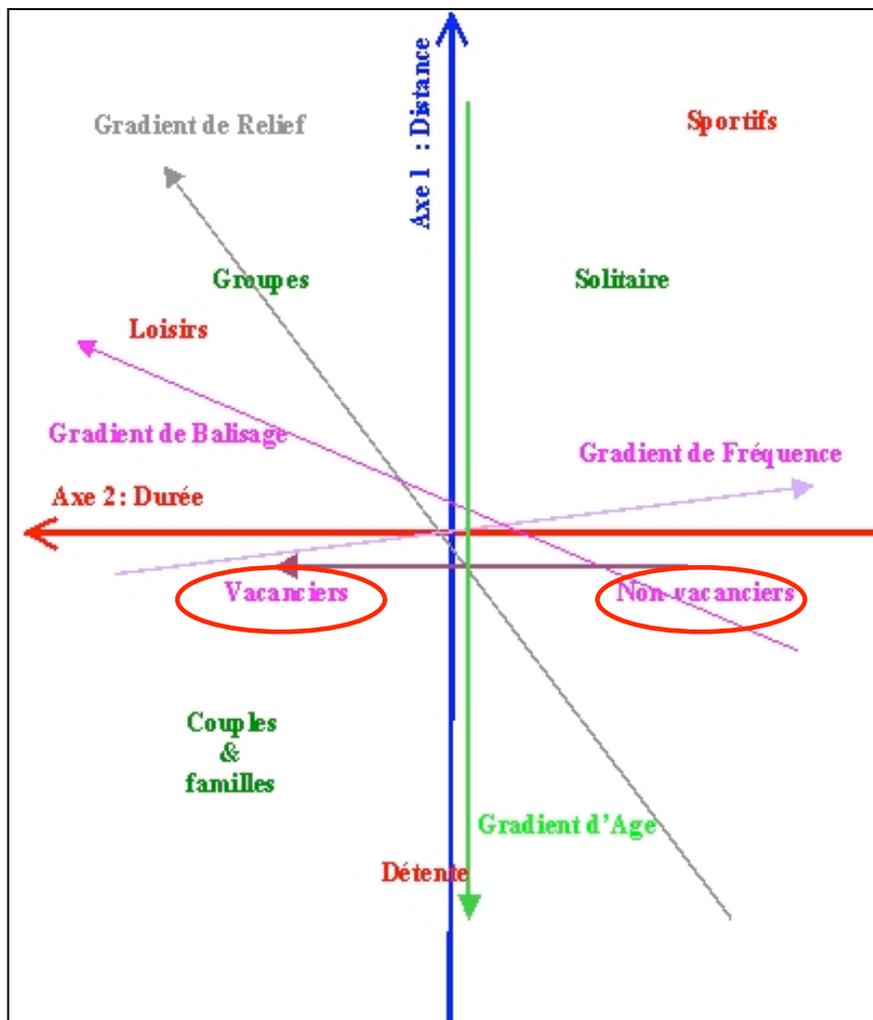




3. Fréquentation informelle et fréquentation touristique

Analyse des types d'activités par analyse de correspondances multiples (enquête in situ, 4046 interviews)

⇒ identifier les variables expliquant le plus les similarités/relations observées entre individus



Activités de faible distance et de faible durée
=> public **non vacancier** plus âgé

Activités de faible distance et de longue durée=> activité statique; couples et familles, **vacanciers**

Activités de longue distance et de faible durée
=> activité sportive, public jeune et solitaire, **non vacancier**

Activités de longue distance et de longue durée => public d'âge moyen, longues randonnées pédestres entre amis



3. *Fréquentation informelle et fréquentation touristique*

Analyse du Consentement à payer (méthode de l'évaluation contingente)

Résultats d'analyses de la variance pour le CAP maximal par activité

Variable	Variations significatives de CAP	Remarque
Type d'activité	✓	3,44€ (promenade de détente) => 7,77€ (activité à cheval)
Durée de l'activité	✓	CAP d'autant plus élevée que durée élevée
Organisation de l'activité	✓	7,42€ si organisée, 4,09€ si non-organisée
Statut de vacancier	✓	5,82€ si vacancier ; 3,82€ si non-vacancier
Déplacement domicile-forêt	✓	Augmentation jusqu'à 200km puis diminution
Période d'interview	✓	Valeurs les plus élevées pour automne et printemps
Niveau de diplôme	✗	Aucune différence significative identifiée





3. *Fréquentation informelle et fréquentation touristique*

Les profils de public

selon les enquêtes menées en Wallonie :

Population locale:

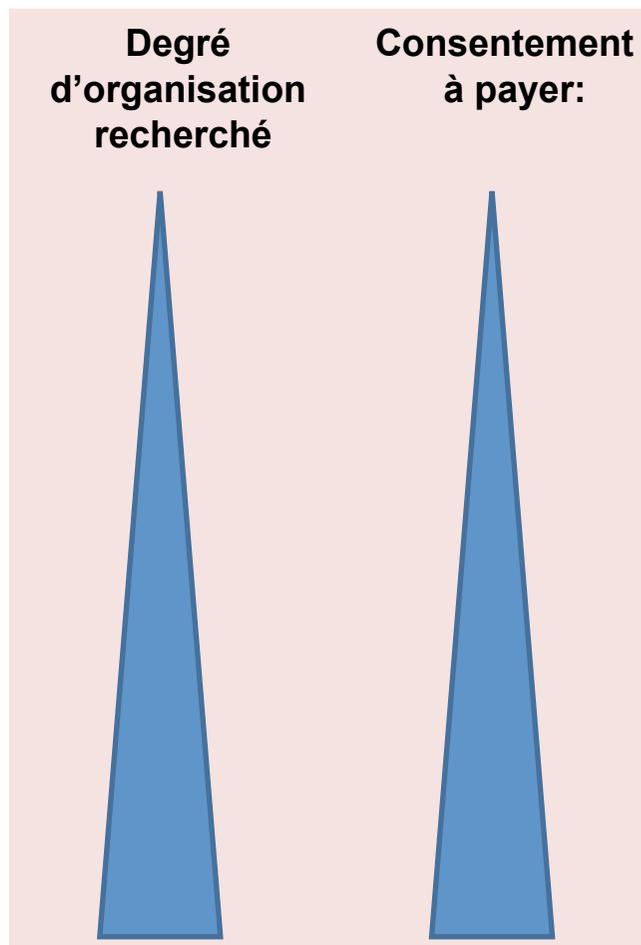
- * fréquentation davantage informelle

Excursionnistes :

- * « activité d'un jour »
- * package d'un jour
incluant éventuellement l'horeca

Vacanciers :

- * produit touristique complet
- * package incluant l'horeca
- * canalisation et orientation plus faciles



=> Importance de déterminer le type de public fréquentant les forêts





4. Quelques réflexions sur la valeur économique de la fonction récréative de la forêt

- Quelle est la valeur récréative de la forêt wallonne ?
- Comment cette valeur doit être perçue ?
- Quelles sont les possibilités de marchés ?

VALBOIS R.N
devient



Ressources Naturelles
Développement

**Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010**



4. *Quelques réflexions sur la valeur économique de la fonction récréative de la forêt*

Comment cette valeur doit être perçue ?

Valeur obtenue = valeur relative à la fréquentation informelle

Quelles interprétation et utilisation ?

Évaluer l'importance de la fonction récréative

= évaluer le poids à accorder dans la politique forestière

VALBOIS R.N
devient



Ressources Naturelles
Développement

**Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010**



4. Quelques réflexions sur la valeur économique de la fonction récréative de la forêt

Quelles sont les possibilités de marchés ?

Distinguer retombées directes et indirectes (+ bénéficiaires)

- Fréquentation informelle sur des voiries publiques
=> difficilement envisageable (« privatiser un bien public »)
- Fréquentation informelle sur des voiries privées ou en forêt
=> droit d'entrée / permis / contrepartie à un avantage fiscal pour le propriétaire
- Activité organisée / mise à disposition d'un bien (équipement)
=> rétribution du prestataire et/ou du propriétaire

VALBOIS R.N
devient



Ressources Naturelles
Développement

**Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010**



En guise de conclusion

- Connaître la demande (publics et types d'activités) et l'offre (propriété, équipements, accessibilité)
- Distinguer la fréquentation «informelle » et la fréquentation touristique
- Valoriser les activités récréatives en forêt => approche différenciée selon l'activité (degré d'organisation et d'équipement) et le lieu

VALBOIS R.N
devient



Ressources Naturelles
Développement

**Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010**



Merci pour votre attention!

v.colson@valbois.org

Thèse de doctorat « **La fonction récréative des massifs forestiers wallons: analyse et évaluation dans le cadre d'une politique forestière intégrée** » Vincent COLSON, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, 2009

Colson V.[2007]. La fréquentation des massifs forestiers wallons : le public, ses activités et sa perception de la forêt. *Forêt wallonne* **87**, 20-35.

Colson V., Lejeune P., Rondeux J. [2009]. La fonction récréative de la forêt wallonne : évaluation et pistes de réflexion pour son intégration optimale dans l'aménagement intégré des massifs. *Forêt wallonne* **101**, 3-17.

VALBOIS R.N
devient



Ressources Naturelles
Développement

VALBOIS R.N
devient



Ressources Naturelles
Développement

**Séminaire international « Biens publics environnementaux »,
Namur, 18-19 novembre 2010**